

Sainte-Croix, le 08.04.2024

## Autorisation Municipale pour abattage hors zone forêt

La Municipalité autorise l'abattage des arbres désignés sur la propriété de :

Monsieur  
Stéphane Guex  
Route des Alpes 7  
1452 Les Rasses

Parcelle n° 69  
Lieu : Rue du Tyrol 60-62

Essence	Nb de tiges	Classe	Volume (sv)
Sapin bleu	1	30-40	
<b>Total</b>	<b>1</b>		

Remarques :

- Plantation compensatoire : En place
- Les travaux sont exécutés sous l'entière responsabilité du propriétaire.
- Validité : Deux ans

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Pilier Public : du 09.04.24 au 28.04.24  
(LPNMS, 10.12.1969)